

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS :

Un an, \$3.00 - - - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

6ÈME ANNÉE, No 290—SAMEDI, 23 NOVEMBRE 1889

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIÉTAIRES.
BUREAUX, 40, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES :

La ligne, par insertion - - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



INTERIEUR DE PAYSAN RUSSE

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 23 NOVEMBRE 1889

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Ledieu.—En fumant, par Raoul Renault.—Les supplices chinois (avec illustrations).—Poésie : Réverie, par Adolphe Poisson.—Le petit bleu, par Chs-M. Ducharme.—Promenade à travers l'Exposition Universelle, par R. Colonnier.—Nos primes : Liste des réclamants.—Les loisirs d'un homme du peuple.—Notes et faits par Alcide Chaus-sée.—Feuilleton : Les Mystères de Panama.

GRAVURES : Intérieur de paysan russe.—Une beauté d'autrefois.—Les supplices chinois : Prétoria chinois ; Les soufflets ; Première cage ; Deuxième cage.—Gravure du feuilleton.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	-	-	-	-	\$50
2me "	-	-	-	-	25
3me "	-	-	-	-	15
4me "	-	-	-	-	10
5me "	-	-	-	-	5
6me "	-	-	-	-	4
7me "	-	-	-	-	3
8me "	-	-	-	-	2
86 Primes, à \$1	-	-	-	-	86
94 Primes					\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

NOS GRAVURES

Les photo-gravures de la brigade du feu de Montréal, que nous avons ordonnées et que nous devons commencer à publier aujourd'hui, sont forcément remises à la semaine prochaine, par suite de la mortalité qui vient de frapper l'un des enfants de M. Armstrong, à qui nous avons confié l'exécution des clichés.



* * Les citoyens de Montréal ont assisté, l'autre jour, au spectacle lamentable d'une foule d'aveugles, de boiteux et d'infirmes de toute sorte assiégeant l'Hôtel-de-Ville, afin de prier le maire de vouloir bien s'intéresser à leur sort et de les exempter de la taxe annuelle que les échevins ont imposée dernièrement sur tous les racleurs de violon, tourneurs d'orgue de Barbarie et musiciens (?) ambulants quelconques, se faisant entendre dans les rues.

Chacun d'eux a des raisons exceptionnelles à offrir.

—Cinq enfants, monsieur le maire, aveugle, pas d'autres moyens de gagner ma vie...

—Une jambe coupée par le chemin de fer du Grand Tronc, monsieur le maire...

—Moi, c'est le Pacifique qui m'a estropié, monsieur le maire...

—Cul de jatte, monsieur le maire, cul de jatte de naissance...

—Mort au champ d'honneur, monsieur le maire, les deux bras enlevés par un boulet à Reichoffen, je n'ai plus que ma voix...

—Né à Naples, moussou le maire, fainéant de naissance, sais pas travailler...

—Espion allemand, *mein herr*, chassé de France...

—Virtuose du ruisseau, monsieur le maire, ne découragez pas les beaux-arts...

—Trente ans de service dans les rues de Montréal, M. Grenier, vous me connaissez bien...

—Pas le sou, mon bon maire, je n'ai plus qu'à aller en prison ou me jeter à l'eau...

—Cinquante piastres ! monsieur le maire, vous n'y pensez pas, je serai obligé d'hypothéquer ma maison...

Si toutes ces raisons, dont quelques-unes paraissent fantaisistes, n'ont pas été données, elles auraient pu l'être, car la famille des musiciens ambulants fournit tant de variétés qu'il serait difficile d'en fixer la limite.

Pauvres diables, infirmes réels, faux infirmes, blessés, paresseux, écopés, déclassés, exploités de la charité publique, etc., il y a un peu de tout parmi eux, des honnêtes gens, des malheureux, et des chenapans, tout comme dans les autres classes de la société.

Les chanteurs des rues ont presque disparu maintenant, mais il y a quelques années, quinze ou seize ans, ils étaient nombreux, et vous vous souvenez sans doute des deux pseudo-marins français, l'un sans bras, l'autre n'ayant qu'une jambe, qui récoltaient pas mal d'écus en chantant : *les Cuirassiers de Reishoffers ou l'Alsace*. Aucun d'eux n'avait jamais endossé l'uniforme, m'a-t-on dit souvent.

Et la Française, comme on l'appelait, qui nasillait des romances pleurardes...

Les Italiens, eux, se divisent en deux classes ; les racleurs de violon et les joueurs d'orgue de Barbarie ; les premiers tiennent leur instrument droit et ont l'air de se frotter le ventre avec leur archet, les seconds se contentent de tourner la manivelle, la lâchant parfois au milieu d'une note, qui continue à gémir, pendant que le sujet de Humbert 1er ramasse le sou qu'on lui a jeté.

Les Allemands ne circulent jamais seuls, mais bien par bandes de trois ou quatre, soufflant dans des cuivres. Ce sont les plus dangereux, car ils font le plus de bruit. On n'en voit presque plus.

Les Canadiens, oh ! les Canadiens, sont tous violonistes, mais violonistes de la bonne école, le violon bien appuyé au cou, le bras droit dans la position réglementaire et tout le corps animé d'un balancement des plus agréables pendant que le pied gauche frappe énergiquement la mesure.

Et les airs qu'ils jouent ! quel goût ! quelles giges ! ! quelles giges ! ! !

* * L'école du marché Bonsecours et celle de la colonne Nelson, deux écoles rivales, ont produit des artistes dont le nom vivra longtemps dans la mémoire des habitants des paroisses les plus reculées.

Quand je suis arrivé en Canada, en 1872, j'ai connu le plus célèbre de ceux qui se sont illustrés à l'ombre du portique de la vieille église de Bonsecours.

Sicard, Sicard de Carufel, n'était pas sot, tant s'en faut, et nombre d'avocats ont gardé son souvenir, car il a consulté presque tous les hommes de loi au sujet de son héritage.

Sicard prétendait descendre d'une riche famille française, des Sicard de Carufel, établis dans le pays depuis les premiers temps de la colonie ; ses ancêtres possédaient, à son dire, la seigneurie de Maskinongé, et il avait été dépouillé d'un héritage qui lui revenait à Chicago.

A l'appui de ses prétentions, le bonhomme produisait des documents et papiers de famille, qui semblaient prouver qu'en effet il était de souche noble, mais la filiation était cependant difficile à retracer d'une manière exacte.

Quand à ses droits à l'héritage, ils ont dû paraître toujours un peu problématiques puisque pas un avocat n'a voulu se charger de sa cause.

Sicard parlait avec assez d'esprit, avec bon sens même sur toutes choses étrangères à son héritage, mais une fois parti sur ce thème, il s'écartait, divaguait et fulminait surtout contre l'infamie des gens qu'il prétendait l'avoir volé.

Au reste, aussi brave homme que mauvais musicien, son violon lui rapportait de quoi vivre et ses papiers de quoi espérer.

Il est mort, m'a-t-on dit, convaincu qu'il aurait dû être riche et qu'il était grand artiste. N'est-ce pas le sort d'un grand nombre de joueurs de violon ?

* * Charles Pagette est le chef actuel de l'école de la colonne Nelson, et c'est au pied du monument du célèbre marin que vous le voyez chaque jour, entouré d'une école d'amateurs et d'admirateurs de son talent.

Pour jouer les giges, il n'a pas de rival et il faut le voir, les jours de marché, s'escouant des deux bras, du corps, des jambes et des pieds, pendant que son auditoire l'écoute et le regarde bouche bée.

Il arrive à cinq ou six heures du matin, en été, s'installe, attend quelques instants, puis quand l'aveugle voit qu'il y a du monde près de lui, il prend son instrument—non pas un objet de luxe, un Maggiori, un Stradivarius ou un Gaarneri, non, mais un bon violon en bois, solide, pouvant aller à la pluie comme au soleil, un de ces violons de braves gens qui n'ont pas peur de s'avancer dans les chantiers—il presse avec amour son violon sur sa poitrine, l'excite légèrement en pinçant les cordes qui, phénomène étrange, sont toujours d'accord, à son dire, et commence cette fusillade de notes qui ne s'interrompra qu'à midi, pendant quelques minutes, pour ne finir qu'à la brunante.

Les giges se succèdent ; de temps à autre, un jeune habitant excité sans doute par la musique qui lui donne des fourmis dans les jambes et par le whisky qui lui met la tête en feu, s'élance sur les dalles de la base de la colonne et se met à danser avec ardeur, puis s'anime davantage, et la lutte commence entre le musicien qui joue des bras et le danseur qui joue des jambes.

Ce sont là de beaux et grands combats entre les biceps et les mollets, mais Pagette n'a jamais été vaincu.

Il peut jouer pendant des journées entières et quand parfois, éreinté, épuisé, rendu, il semble ne plus avoir la force de tenir son archet, il suffit qu'on lui dise :

—Allons, M. Pagette, jouez nous donc *Money Musk*...

Aussitôt sa figure s'illumine, son bras redevient plus vigoureux, l'artiste se redresse et son œil éteint se dirige vers le ciel.

Ah ! c'est que *Money Musk* est son triomphe, la gigue incomparable qui n'a jamais été comprise et rendue que par lui ; c'est à lui, bien à lui *Money Musk*.

Disons le, Pagette a le bonheur de savoir que son talent est apprécié, et ce n'est pas sans orgueil qu'il apprend chaque jour dans quels termes on parle de lui dans toute la province.

Il y a quelques années, quand Martel et Prume se firent entendre à l'Assomption, plus d'un auditeur ne s'est pas gêné de dire tout haut après le concert :

—Y jousent ben... mais c'est pas comme Pagette !

* * Non loin de la colonne Nelson, au coin de l'Hôtel-de-Ville et de la rue Gosford, se trouve un autre aveugle, artiste d'un genre différent, mais d'une endurance égale à celle de Pagette.

C'est un vieux chanteur que j'ai toujours connu à Montréal, chantant du matin au soir, en s'accompagnant avec le bruit des sous qu'il agite dans son gobelet de fer blanc.

Ce brave homme a la note patriotique, et c'est lui qui a adopté cette chanson dont je ne me rappelle que le premier couplet :

Napoléon mit sa main dans sa poche,
Il en tira un flacon de vin blanc,
Il en servit son voisin le plus proche
Et tous les deux s'en trouverent fort contents !

Il y a soixante couplets, tous plus forts les uns que les autres, mais l'auteur de cette chanson est malheureusement inconnu.

Si son répertoire est limité, son énergie ne l'est pas, car il est à son poste du premier janvier jusqu'à la saint Sylvestre, sauf les dimanches qu'il consacre à un repos bien mérité.

Il n'est pas millionnaire.

* * Baptiste Richer s'est longtemps tenu au coin de la rue Notre-Dame et de la place Jacques Cartier, mais il s'établit souvent aussi au marché Bonsecours où il jouit d'une réputation solide.

J'ai peu de renseignements sur cet aveugle, mais ceux de mes lecteurs qui ont gardé la collection

du *Franc-Parleur* trouveront, dans le volume 1870-71, sa biographie écrite par M. Ernest Tremblay. Gosselin, autre musicien ambulant, est aussi bien connu.

Il cumule, puisqu'il joue du violon et chante en même temps. Comme il voit à peu près assez pour faire une différence entre le Palais de Justice et un usurier qui passe, on le rencontre un peu partout dans le quartier de l'Hôtel-de-Ville. Il s'aventure parfois jusqu'à la rue Saint-Denis ou la rue Saint-Hubert, mais ce sont ses plus grandes excursions.

Gosselin n'appartient à aucune école et se trouve, par cela même, partout chez lui.

Ce virtuose de la rue a un organe vocal que personne ne lui envie, mais qu'il ne voudrait pas céder non plus à personne, car s'il n'a pas des millions dans le gosier, son larynx lui fournit de quoi ne pas mourir de faim.

Une de ses chansons favorites est celle de M. de Lapalice, et il faut l'entendre chanter d'une voix émue :

Il épousa, ce dit-on,
Une vertueuse dame,
S'il avait vécu garçon,
Il n'aurait pas eu de femme.

Il en fut toujours chéri,
Elle n'était point jalouse.
Sitôt qu'il fut son mari
Elle devint son épouse.

Il passe près de huit ans
Avec elle, fort à l'aise.
Il eut jusqu'à huit enfants
C'est la moitié de seize.

Gosselin est encore jeune, il a à peine trente ans, mais le métier qu'il fait l'a vieilli avant l'âge.

* * Chose étrange, Québec n'a point de célébrités de ce genre, et comme j'en demandais la raison plusieurs personnes me dirent que la faute en était au Conseil-de-Ville qui défend de cultiver les beaux-arts en pleine rue.

Faucher de St Maurice, qui était présent, ne fut pas de cet avis et répondit : *Nin*. (Et il a une manière brève, sèche et nasale de dire Nin qui ne souffre pas de réplique).

— Quel est donc votre avis ? lui dis-je.

— Question de température.

— Comment cela ?

— C'est le Nord-est qui casse les chanterelles.

Tout s'explique alors.

Faucher ajoute même que le violoniste ambulant ne commence à vivre que sous la latitude de Trois-Rivières, et je m'en rapporte à lui.

La plupart des villes ont leurs célébrités des rues, et tous ceux qui ont vécu à Boston, ont connu la vieille Française légendaire et presque Centenaire, qui assise sur la *Common*, tournait mélancolement tout le jour la manivelle d'un instrument presque aphone.

Cette vieille était, dit-on, veuve d'un officier qui avait servi sous Napoléon 1er, et son portrait a souvent été publié dans les journaux de la ville. Elle faisait pour ainsi dire partie de l'histoire de Boston.

Il me resterait bien à parler des joueurs d'orgue de barbarie, mais ils sont peu intéressants ; la plupart d'entre eux, pour ne pas dire tous, ont bon pied bon œil, et sont foncièrement paresseux.

On m'a dit que quelques-uns avaient des propriétés et que, règle générale, ils ne sont pas à plaindre.

Que le Conseil-de-Ville de Montréal impose à ces gens là une licence de cent piastres, si cela lui fait plaisir, personne ne s'en plaindra, mais je demande grâce pour les pauvres violoneux ou chanteurs aveugles qui méritent plus de pitié que de taxes.

* * Oh, les drames de la vie !

Dans un pauvre village du comté de Montcalm, vivaient deux pauvres vieux époux ; lui, avait près de quatre-vingt ans, elle, environ soixante-dix.

Ils vivaient, est presque une figure, car il serait plus vrai de dire qu'ils essayaient de s'empêcher de mourir.

Aux premiers beaux jours du printemps dernier, le vieux fit une certaine quantité de sucre d'érable qu'il vendit et livra à Montréal à des individus qui lui rirent au nez quand il en demanda le paiement.

Il déposa bien une plainte à la Cour, mais le coup était trop rude pour le vieillard, car le prix du sucre d'érable représentait pour lui et sa compagne du pain pour plusieurs mois, et il mourut avant que la cause ne fut entendue.

La tête de la malheureuse qui lui survivait ne put supporter ce choc, et, après avoir végété quelques mois, elle vint de se pendre près de la chaumière où, malgré toutes les privations, elle avait souri et aimé.

« Il y a, dit La Bruyère, une espèce de honte à être heureux à la vue de certaines misères. »

C'est tristement vrai.

En Fumant

EN FUMANT

J'ai le pénible devoir de vous annoncer une bien triste nouvelle.

Notre chevreuil, que nous gardions en domesticité depuis bientôt trois ans, et qui faisait presque partie de la famille, dégoûté de la compagnie des bipèdes, et désireux d'aller recueillir le dernier soupir de son grand-père, nous a laissés sans adieu la semaine dernière.

Un bon matin, comme je m'apprêtais à lui préparer son picotin, deux de mes petits frères vinrent me trouver et se braquèrent devant moi, me regardant d'un air tout-à-fait mystérieux. Je ne savais quoi penser de cette attitude de mauvaise augure et j'allais justement leur demander pourquoi ils avaient la figure si longue, lorsqu'ils rencontrèrent mes désirs et m'annoncèrent sentencieusement et avec beaucoup de ménagements, la fuite prématurée de notre petite bête.

Je fus subitement pris d'un spasme, et la colère ne fut pas longue à surmonter ma douleur :

— L'ingrat ! m'écriai-je. Nous avoir quittés sans avoir daigné nous adresser un simple petit remerciement !... Comment ! nous qui l'avons traité aux petits soins depuis trois ans, nous qui nous sommes ôtés les nanans de la bouche pour les lui donner, nous qui avons eu envers lui beaucoup plus d'égards qu'il n'en méritait, et nous avoir quittés subitement, sans qu'il y ait eu entre lui et nous aucune difficulté. C'est inconcevable !

Ruminant malappris ! être ingrat ! vilaine bête ! rapacieux quadrupède !...

Et j'égrenai sur le même ton tout un chapelet d'imprécations les unes plus salées que les autres, pestant contre l'animal qu'hier encore j'aurais pu embrasser... dans mes bras et caresser de mes mains.

De même que ces gens colères qui, après un violent accès de rage, jettent leur casquette à leurs pieds, et restent quelques instants dans un état de prostration morale, je ruai loin de moi mon couvre-chef et je fus, pendant deux ou trois minutes, plongé dans un anéantissement complet, réaction qui suit toujours une violente colère.

Depuis, j'ai pris la chose philosophiquement, et me suis fait, en mon for intérieur, les petites réflexions suivantes :

Dois-je attendre plus d'un animal qui est sensé ne pas être raisonnable, qu'il nous est souvent permis d'attendre d'un homme, être raisonnable ? Ai-je le droit de me récrier contre l'ingratitude d'une bête sauvage, lorsque je vois tout autour de moi des actes de la plus noire ingratitude dont se rendent coupables des êtres civilisés, doués d'une faculté intellectuelle plus développée que celle d'une bête des bois, dont les mœurs sont polies et lustrées d'un vernis divin, dont l'âme, miroir de l'intelligence, est créée à l'image de Dieu ?

Non... .

Je ne puis pas sensément renier une telle bête ingrate. Il ne m'est point permis de conserver le moindre grief contre cet animal.

Je ne puis pas et je ne voudrais pas non plus faire sentir à cette bête, d'une manière ou d'une autre, la déception que m'a causée son manque de reconnaissance, parce que tous les jours je serais forcé, pour être conséquent avec moi-même, pour être impartial dans ma justice, pour sévir

également contre tous ceux qui se rendent coupables d'ingratitude, je me verrais obligé, dis-je, de châtier la plupart de mes semblables, et peut-être moi-même en premier lieu.

La gratitude est un vain mot. C'est un terme qui ne trouve sa raison d'être que dans les romans bonnêtes. Et l'on vante les progrès industriels de notre siècle, et l'on exalte le génie de nos contemporains, et l'on se fait une gloire de l'état de choses actuel, tant en matières religieuses que politiques.

Beaux progrès, va s'en dire ; génies brillants, en effet ; encourageantes perspectives, évidemment.

* *

En réponse à une demande que m'avait faite M. J. M. LeMoine, de Québec, de lui donner des détails d'une chasse aux chevreuils que je venais de faire ainsi que quelques notes caractéristiques sur cette gentille petite bête, je lui adressai la lettre que vous lirez subséquemment. Dans le temps, M. LeMoine adressa ma lettre à M. Léon Bossue dit Lyonnais, alors directeur de la *Feuille d'Érable*, de New-York, et ce dernier la publia dans le numéro du 15 mars 1888 du journal qu'il rédigeait.

Croyant que cette lettre pourrait vous intéresser quelque peu, et vous faire rire un tantinet, je me permets de vous en donner une partie ci-dessous :

Les chevreuils que nous avons capturés, M. Louis de Curzon et moi, sont morts, écorchés et en grande partie mangés.

Cependant, nous en avons encore un vivant chez nous. C'est un mâle. Il est parfaitement apprivoisé. Nous le laissons vagabonder tout le jour aux alentours de la maison et jamais il ne s'en éloigne que pour aller voir passer le monde au chemin. Il aime la compagnie voyez-vous, et il ne se plaint que parmi les bipèdes. Drôle de goût, n'est-ce pas, étant données ses quatre pattes !...

Il a certainement étudié l'hygiène. C'est pour cela qu'il ne manque jamais, tous les jours, de prendre de l'exercice, même violemment. Il n'est pas du tout sédentaire. Aussi sommes nous tout déconcentrés lorsque, pendant que nous le cajolons et le flattons, il nous part d'entre les jambes comme une bombe, son bout de queue roide et droit en l'air en guise de pavillon ou de gouvernail, et se dirige d'un trait, en plusieurs entrechats plus ou moins réguliers, au bout opposé de notre propriété. Rendu là, il s'arrête *subito*, comme dit papa, regarde en arrière, le nez au vent et les narines dilatées, et s'en revient sur le même train, faisant des sauts de côté, comme les jeunes veaux quand ils sentent du vent.

Rien de plus drôle que de le voir ainsi gambader. On dirait qu'il fait cela pour nous amuser, car il a l'air à regarder l'effet désopilant produit sur nous par sa course folle ; et s'il voit que nous rions à nous en rompre la rate, rien de plus pressé pour lui que de recommencer ses courses échevelées avec addition de cabrioles et de ruades à s'en désarticuler l'arrière-train.

Ces petites bêtes sont vraiment intelligentes, il faut les étudier de près et les voir tous les jours pour s'en rendre compte. J'oserais m'en dire qu'une fois domestiquées, elles ont la fidélité et la reconnaissance du chien pour celui qui en prend soin.

Mais, je ne sais pas par quelle bizarrerie, les chevreuils ont une antipathie prononcée pour le beau sexe. Peut-être pouvons-nous attribuer cela aux traditions qui ont du se conserver chez les chevreuils et lesquelles traditions leur ont peut-être appris que c'était une femme qui avait été la cause de la dégénérescence de l'homme et des créatures que celui-ci avait à son service, et que cela devait être attribué à une simple curiosité féminine et *gastronomique*. Je n'oserais rien affirmer, car je n'ai aucune preuve ; mais toujours est-il qu'ils n'ont pas en très haute estime les Vénus que nous chérissions, nous, les premières victimes du péché de leur grande maman Ève.

La vue des vieilles filles, surtout celles qui ont le bonnet de Ste-Catherine enfoncé jusqu'aux oreilles, semble plus particulièrement exciter la colère de notre chevreuil. Il se plaint à leur faire des peurs bleues en fonçant à fond de train sur elles sans cependant leur toucher.

Il finira, ce gaillard-là, par nous jouer quelque mauvais tours. Il a déjà failli en faire tomber deux en syncope. En tous cas, je tiens toujours mes flocons de sels à la main et le fouet dans mes poches.

* *

Entre'autres fautes typographiques qui se sont glissées dans mon *En fumant* de la semaine dernière, je noterai les suivantes : premier entrefilet, troisième paragraphe, deuxième ligne, au lieu de *destitutions injustes, cruautés*, lisez *destitutions injustes, criantes* ; deuxième entrefilet, premier paragraphe, première ligne, au lieu de *je viens de recevoir*, lisez : *Je viens de recevoir, gracieusement de l'auteur*, lisez : *Je viens de recevoir, gracieuseté de l'auteur*.

Raoul Renoult



UNE BEAUTE D'AUTREFOIS

LES SUPPLICES CHINOIS

Avant de faire passer sous les yeux de nos lecteurs les diverses supplices, souvent atroces, employés par la justice chinoise, nous donnerons, d'après M. l'abbé Girard, une rapide esquisse des prétoires du Céleste empire.

I.—LES PRÉTOIRES

Les Chinois ne sont pas dans l'usage de donner à leurs prétoires, ainsi que nous le faisons pour nos palais de justice, une physionomie architecturale qui en fasse de remarquables monuments, mais ils les approprient parfaitement, dans l'ensemble et la distribution des lieux, à leur destination redoutable.

La grandeur de ces édifices, disons mieux, des emplacements qu'ils occupent, varie selon l'importance des viles qui les possèdent. Leur enceinte est défendue par un mur de clôture, dont la hauteur égale, à peu de chose près, celle du tribunal proprement dit. A la manière des maisons chinoises, cet édifice est ordinairement précédé de cours qui se succèdent à partir de l'entrée principale qui lui fait face. La première de ces cours est entourée de loges grillées de forts barreaux de bambou : ce sont les prisons où l'on enferme les détenus pendant la nuit. Durant le jour, on les voit gisant, accroupis dans la cour, les membres libres ou assujettis à des entraves, selon qu'ils at-



Prétoire chinois

tendent ou qu'ils ont déjà subi leur condamnation. Le public chinois, très avide des scènes émouvantes de la justice, a libre accès dans cette cour ; il y pénètre par la porte principale extérieure, de ces éclatantes peintures représentant presque toujours ces scènes mythologiques ou d'autres sujets propres à frapper l'imagination ; c'est là que les curieux stationnent, en attendant le moment de pénétrer dans l'intérieur du tribunal. Dès que les portes de la salle d'audience s'ouvrent devant cette foule impatiente, elle s'y précipite en tumulte et envahit bruyamment les galeries latérales.

Si, au lieu de se rendre ainsi dans le sanctuaire de la justice pour y satisfaire, la plupart du temps, une vaine et cruelle curiosité, le peuple chinois y venait dans le but d'en emporter un utile enseignement, il pourrait trouver de sérieux motifs de vertu et de terreur, tout à la fois, soit dans le langage muet des sentences écrites sur les tapisseries rouges qui ornent l'intérieur du tribunal, soit dans la vue des monstres effroyables peints sur les lanternes appendues au plafond de la salle, ou bien encore dans l'aspect des représentations plastiques reproduisant, pour l'effroi des yeux et du cœur, les plus terribles supplices de l'ancienne pénalité chinoise ; mais rien, surtout, ne devrait être plus propre à produire ce salutaire effet que le dramatique spectacle qui va se passer sous nos yeux.

Au fond de la salle, sur une estrade élevée à laquelle donnent accès douze marches de pierres, siège avec ses conseillers le juge mandarin. Derrière lui, deux enfants, revêtus de riches habits de

soie, élèvent au-dessus de sa tête les insignes de sa dignité ; à leur côté se tient le porte éventail, toujours prêt à remplir son office. Sur la table placée devant le magistrat et recouverte d'un tapis rouge, on remarque les cahiers des procédures criminelles, un casier où sont les codes et autres livres de jurisprudence, enfin une sorte de bourse ou de vaste étui contenant des bâtonnets de bois peints et chiffrés. Sur les marches de l'estrade sont échelonnés les officiers et les ministres subalternes de la justice. Le bourreau, tout le premier, se fait reconnaître à son chapeau de fil de fer et à sa robe couleur de sang. D'une main il tient un sabre recourbé, de l'autre il s'appuie sur un énorme rotin. Puis viennent ordinairement ses aides, tous munis de divers instruments de torture qu'ils agitent avec bruit, en poussant à l'unisson des cris sauvages, propres à glacer de terreur et d'effroi le cœur des coupables.

II.—LA BASTONNADE

L'accusé, continue l'abbé Girard, maintenu, la chaîne au cou, tout au bas de l'estrade, subit un long et rigoureux interrogatoire. Malheur à lui si ses réponses ne paraissent pas satisfaisantes ou s'il tarde trop longtemps à dire les complices qu'il peut avoir ! Une rude bastonnade (tchou pou-tsé) va l'y aider. Le juge en donne le signal en tirant de son étui un des bâtonnets que nous avons mentionnés ; il le jette devant le bourreau, celui-ci ramasse ce fatal objet, remarque le nombre des coups à frapper qui s'y trouve inscrit, et sur-le-champ lui et ses aides se mettent à l'œuvre. Le malheureux patient est aussitôt saisi, étendu, ou plutôt jeté ventre contre terre ; ses vêtements inférieurs sont rabattus sur ses talons, et le terrible bambou fait son office sur la partie du corps devenue alors la plus apparente. Le juge suspend ou prolonge à son gré ce barbare supplice.

Pendant sa durée, les greffiers du tribunal enregistrent avec soin les demi-aveux que la victime, bien souvent sans connaissance aucune, mêle à ses cris de douleur. Ce n'est pas tout, le malheureux patient, après avoir été si cruellement fustigé, doit se tenir à genoux devant le magistrat, se courber trois fois jusqu'à terre et le remercier du soin qu'il a pris de le corriger.

La bastonnade est la moindre des punitions infligées après jugement, par la justice chinoise. Elle se donne avec le pan-tse, sorte de bâton de bambou un peu aplati et large du bas, lisse et plus mince à l'autre extrémité, afin d'être manié plus aisément. Cette peine est destinée à châtier les fautes les plus légères et n'a souvent rien d'infamant ; il n'est pas rare que l'empereur lui-même la fasse infliger à quelques-uns de ses courtisans ; ce qui n'empêche pas qu'il les reçoive ensuite avec la même faveur qu'auparavant. C'est le plus ou moins de gravité des fautes qui détermine le nombre des coups de pan-tse à donner aux coupables, le moindre nombre est ordinairement de vingt ; dans cette proportion, la peine n'est envisagée que comme une simple correction paternelle ; dans d'autres circonstances, elle a toute la réalité et la rigueur d'un rude châtiment : le patient peut recevoir jusqu'à cinquante, quatre-vingts, cent coups du redoutable bâton.

III.—LES SOUFFLETS

La simple bastonnade n'est pas le seul supplice qu'un usage barbare fasse subir aux accusés ; il y a d'autres tortures plus cruelles encore auxquelles on les soumet, en raison de la gravité ou de la présomption, sinon toujours de l'évidence de leur culpabilité. Nous signalerons en premier lieu les soufflets (py-tchang-tsé) et la manière terrible dont

on les applique. Deux bourreaux s'emparent du patient et le font mettre à genoux ; l'un d'eux, après avoir lui-même fléchi un genou en terre, le saisit par les cheveux et lui renverse violemment



Les soufflets

la tête sur celui de ses genoux resté élevé, de façon qu'une des deux joues se trouve placée horizontalement ; alors le second bourreau, la main armée d'une sorte de semelle de soulier formée de quatre lames de cuir cousues ensemble, décharge à tour de bras sur cette joue le nombre de soufflets ordonnés par le mandarin. La violence des coups est telle, qu'un seul quelquefois suffit pour ôter toute connaissance, comme l'ont avoué plusieurs de ceux qui en ont fait l'expérience. Si le nombre des soufflets à infliger est considérable, on les distribue sur les deux joues : toute la tête enflé horriblement ; il arrive souvent même que les dents sont ébranlées et brisées.

On a fait plusieurs fois subir ce traitement aux missionnaires et aux Chinois chrétiens.

IV.—LES CAGES

Ainsi qu'on le voit par nos deux gravures, la justice chinoise emploie deux sortes de cages.

La première sert à transporter le prisonnier d'un tribunal à un autre, ou bien le condamné à mort au dernier supplice. D'ordinaire, il est impossible de s'y mouvoir.



Première cage

Le vénérable M. Marchand, martyrisé en Cochinchine, fut transporté à Hué dans une cage haute de 3 pieds sur 2½ de largeur. Quelquefois, on lie le patient par les cheveux à une cheville fixée au sommet de la cage.

La seconde cage, ou cage de suspension (tchan-long), est plutôt un lieu de supplice qu'une prison. Elle est haute de trois pieds et demi, mais elle est

faite de manière à ce que les pieds du patient ne touchent pas ou touchent à peine le sol. Qu'on se figure un lourd cuvier renversé, sous lequel on fait



Deuxième cage

accroupir un être humain, après avoir fait passer sa tête dans un trou tellement étroit, qu'il ne peut remuer sans souffrir tous les tourments d'une strangulation d'autant plus affreuse qu'elle le laisse vivre.

(La fin au prochain numéro)

RÉVERIE

J'aime à voir courir vers l'automne
De blancs nuages au ciel bleu,
A suivre leur cours monotone
Pressé par le souffle de Dieu.
Dans cette nuee aux tons roses
Qui s'effrange vers le couchant
Je vois les plus étranges choses,
Je lis un poème attachant.

Ils vont. La brise les emporte,
Rap de à l'horizon lointain,
Jetant un peu d'ombre à ma porte
Par un soleil napolitain.
Quand tombe le soir sur la plaine
Admirez cette frange d'or
Flottant comme un flocon de laine
Autour du soleil qui s'endort !

Or ce beau nuage qui passe,
Un beau soir le ramènera ;
Mais la jeunesse qui s'efface
Sur moi jamais plus ne luira.
En vain mes regrets inutiles
Évoqueront tous mes beaux jours !
Heureux si des œuvres u' ils
En avaient pu marquer le cours !

Antoine Ponsard

LE PTIT BLEU

Ah ! la chaussonnette effrontée !

Depuis que Théo l'a introduite sur la scène, elle croit que tout lui est permis.

Non contente de narguer les délicats, elle veut même avoir ses coudées franches au salon et y cueillir des titres et des lauriers honorifiques.

Holà ! mademoiselle, modérez vos prétentions.

Vous avez beau faire la précieuse et simuler des airs aristocratiques au bras d'un ténor ou d'un baryton candide, votre langage sent la taverne à plein nez et trahit la favorite des chevaliers du vieux Bourgogne, du Maçon et du Chablais.

Quand on ne craint point de s'écrier cyniquement :

C'est l'vin des environs d'Paris.

on ne doit pas s'attendre à trôner ailleurs que parmi les aristocrates du petit verre et de la dive bouteille :

Qu se ressemble assemb

Franchement, quelques-unes de nos dames canadiennes sont incompréhensibles.

Laissez tomber en leur présence, au cours de la causerie ordinaire certains mots réalistes du *P'tit bleu* : aussitôt on voit tout un essaim de minois effarouchés se réfugier sous les plis soyeux d'un éventail, et l'on entend toute une gamme de petits *oh ! indignés, scandalisés même.*

Chantez le *P'tit bleu*, scandez avec âme ses *ra ra ra* et ses *got, got, got* grotesques : vous verrez au contraire les bouches mignonnes s'épanouir comme de vrais boutons de rose, vous entendrez des mains de velours applaudir avec autant d'entrain que s'il s'agissait d'une sonate de Beethoven, d'une fantaisie de Chopin ou d'une romance sans paroles de Mendelssohn.

Que signifie cette comédie ?

Il me semble qu'une expression scabreuse dans la conversation ne change point de nature en passant dans la chanson.

Une grivoiserie est toujours une grivoiserie.

Qu'on l'agrément de trilles ou de roulades, qu'on la nimbe de symphonies raffinées, de ritournelles idéales, de guipures féériques, de sonorités diaphanes, elle ne perd point son caractère équivoque.

On le sait fort bien en certains quartiers, mais on préfère fermer les yeux pour obéir à la mode.

Elle est si clairvoyante, la mode ! son goût est si exquis surtout en fait de romances et de chansonnettes !

Du moment qu'une artiste, qu'un "oiseau des pays bleus" comme le dirait M. Fréchette, roule quelque part une chanson à boire ou une ariette épicée, cette chanson ou cette ariette est tout de suite épurée, clarifiée, distillée en passant par les lèvres chastes de la diva !

Ainsi le veut la mode qui n'a jamais fait autre chose que de voir des perles dans de simple faïsses, des refrains de boudoir dans des couplets de buvette, des cantiques de couvent dans des chants d'alcôve.

Théo a épuré le *P'tit bleu*, la mode l'a adopté et il est entré au salon !!!

D'autres artistes sont venues ; elles ont distillé et clarifié à leur tour des libretti d'opéras français, et l'on a pu voir avec stupéfaction de scrupuleuses fillettes, à peine sorties du couvent, déchiffrer sans rougir des pages entières destinées à des actrices, pages les plus souvent remplies de bêtises rimées et de propos lestes, toujours sous l'aile protectrice de la mode !

Que la mode cause dentelles, rubans, parures mondaines, nous n'avons rien à y voir, mais qu'elle veuille nous faire prendre des vessies pour des lanternes, nous imposent le *P'tit bleu*, comme une chanson digne de nos salons, il est bien permis de la renvoyer sommairement à ses chiffons, n'en déplaise à M. Léopold de Wenzel, à nos éditeurs de musique et à toutes les prétendues étoiles de première grandeur de la scène.

**

Qu'ils sont spirituels, distingués, élégants ces vers, et bien digne, d'être chantés dans un auditoire choisi de dames et de demoiselles :

Dans l'entre ça vous gargonille,
Ça vous fait un drôle d'effet,
Mais l'cœur jamais ne se barbouille
On n'se doute pas l'bien que vous fait
Le p'tit bleu.

Mais tout cela n'est rien auprès de cette strophe mirobolante, colossale, eiffélesque :

Avec votr' maîtresse, le dimanche,
Pour Suresne vous prenez l'train,
Et crânement, l'poin sur la hanche
Vous entrez chez un marchand d'vin
Et la, sous la verte tonnelle,
Assis tous deux poétiquement,
Aux flonflons d'un' chanson nouvelle,
Vous vous allumez en buvant
Le p'tit bleu.

Vous vous rappelez le wagon-église et le wagon-école du gouvernement moscovite, eh bien, l'auteur du *P'tit bleu* a découvert un wagon bien plus attrayant, surtout pour les amis de Bacchus, c'est le wagon buvette-tonnelle !

Ce wagon voyage de Paris à Suresne, le dimanche, pas le samedi, car vous ne pourriez pas entrer *crânement l'poin sur la hanche*, chez le marchand de vin, qui y débite aussi de la petite bière d'épinette, en bâtons, et de la crème à la

glace surchauffée. Il faut respecter la rime, voyez-vous.

Les voyageurs ont tout le confort possible dans le wagon buvette-tonnelle, outre le comptoir du marchand de vin, ils y trouvent une *verte tonnelle* où ils peuvent s'asseoir *poétiquement* les pieds en l'air et le reste où vous voudrez.

Le système d'éclairage de ce wagon est aussi originel qu'économique. Le gaz, l'huile, la lumière électrique : c'est bien trop commun, vive les chandelles *humaines* ! ne confondez pas avec les chandelles romaines. Oui, les chandelles humaines. Pour les voir briller, vous n'avez qu'à boire *p'tit bleu*, et *vous vous allumez en buvant !!!* Cela vous met tout de suite la tête en feu, ça sent un peu le *grillé* pour commencer, mais le lendemain on est encore bien portant et il n'y a que les chauves qui puissent y gagner un tout petit *mal aux cheveux*, car

Le p'tit bleu c'est pur et sans tache
On n'met jamais d'fuschin' dedans.

Quelle belle flamme bleue doit donner le petit bleu dans la cervelle de son auteur. Les feux de Bengale doivent en pâlir... de jalousie !

Quand vous vous sentez en liesse
Vous allez faire un p'tit tour
Dans les sentiers remplis d'ivresse...

On a beau le décrier, le petit bleu est bon en fait. Vous sentez-vous en liesse ? il vous permet de faire un petit tour dans des *sentiers remplis d'ivresse* !

Ils doivent être gais, ces sentiers, seulement, je crois que l'auteur les calomnie quelque peu. Les sentiers ont toujours passé pour des gens sobres, plus sobres que ceux qui les fréquentent ; ils boivent peut-être un peu trop d'eau à l'époque des grandes pluies, mais jamais ils ne se sont grisés avec du champagne ou du petit bleu. L'auteur doit avoir fait ici un *lapsus calami* : c'étaient les voyageurs du wagon et non les sentiers qui devaient être *remplis d'ivresse*.

Au moment de clore cet article, un câblegramme reçu par un héritier de Fly, le défunt millionnaire canadien, annonçait que l'an prochain, le wagon-tonnelle de l'auteur du *P'tit bleu* partira tous les dimanches du parc Sohmer, arrêtera au fort Pic, à la Barre à Plouffe, à Caughanawaga, puis reviendra par les *États* de Longueuil.

Avis à ceux qui n'ont jamais su s'asseoir *poétiquement* ni *s'allumer en buvant* !

J'en dis pas davantage
Car en voilà z assez !

Ch. M. Ducharme

Promenade à travers l'Exposition Universelle

" Nous revenons sur nos pas par le deuxième compartiment du côté Suffren. Il comprend des appareils de blanchissage qui intéressent les ménagères ; plusieurs *chefs-d'œuvre* de menuiserie ; des objets qui attestent l'admirable parti qu'on peut tirer du zinc pour des œuvres d'ornementation : fontaines, campaniles, chapelles, etc. Plus loin, diverses pompes, pompes à vapeur contre l'incendie, pompes centrifuges, pompes à diaphragme, etc. De nombreux engins élévateurs, entre autres une grue de montagne de la tour Eiffel. Des scies circulaires, et en rubans ; des machines-outils de toutes sortes ; l'une pour graver le verre ; mais il y aura à ce sujet une comparaison à faire dans la tribune au-dessus qui contient aussi une taille du verre de Baccarat.

Au moment d'arriver à la voie transversale du milieu, nous trouvons les moteurs à gaz qui furent une intéressante nouveauté dans les précédentes expositions. Puis une assez curieuse collection historique de petits modèles de machines, sous vitre, avec des étiquettes donnant le nom de l'inventeur et la date de l'invention ; il faut seulement éviter de se fier à ces indications ; elles ne correspondent pas toujours exactement au spécimen qu'on nous montre ; ainsi Denis Papin, 1690, s'il revenait au monde, serait fort étonné de voir placé sous son nom une machine à vapeur avec

piston et balancier, toute prête à fonctionner, dont il était loin d'avoir l'idée ; les réserves faites, on ne peut que prendre un vif intérêt à cette exhibition qui nous montrent les progrès de la mécanique, les différents systèmes de turbine, la chaîne de Vaucanson, le câble télodynamique de Hirn, la chaudière tubulaire de Marc Seguin, etc. Mais on complètera plus utilement encore ces notions dans les pavillons rétrospectifs du Palais des Arts-Libéraux.

Abordons maintenant le côté de La Bourdonnaye Le compartiment de droite commence par un étalage d'appareils électriques. Ensuite vient le matériel destiné aux usines agricoles, aux distilleries, à la fabrication du sucre, à la meunerie. Un peu plus sur la droite, défilent, rassemblées par groupes, les mines et les forges ; *houillères du Nord et du Pas-de-Calais, houillères du bassin de Saint-Etienne, houillères du Gard*, etc. Elles se font connaître par des réductions en relief de leurs bâtiments, de leurs ateliers et par des plans géologiques ; quelques plans, fort ingénieux, montrent d'une manière transparente les couches de terrain superposées et font ainsi pénétrer le regard profondément par une sorte de *voyage au centre de la terre* ; l'exposition de la Compagnie d'Anzin, fondée en 1757, est particulièrement intéressante : elle nous présente par une sorte de monument commémoratif le portrait photographié de ses fondateurs : le vicomte Desandrouin, en costume guerrier, Pierre Taffin, en robe fourrée d'hermine, le prince de Croy ; elle nous rappelle aussi ses commencements par une reproduction à petite échelle de ses hangars de 1789, alors modestement couverts de chaume.

Ce compartiment se termine par le matériel de l'impression ; en bordure sur la voie centrale vous remarquez des rouleaux qui servent à la reproduction des dessins coloriés sur les tissus ; puis une procession de gros rouleaux qui vous intriquent : ils contribuent à la fabrication du papier et appartiennent à la célèbre papeterie d'Essoyne, celle de MM. Darblay, qui ont mis sous les yeux du public la série complète des opérations auxquelles on soumet le chiffon pour en faire cette chose si utile à la pensée : le papier. Enfin, s'offre aux comparaisons une grande variété de presses. Le public prend toujours plaisir à les voir en mouvement, s'emparant du papier, le roulant, le couvrant d'encre sur les deux faces, le découpant même, le pliant et l'empilant, tout prêt à être débité aux lecteurs.

Le compartiment qui est en regard de celui-là a été réservé à des nations étrangères ; elles y figurent au nombre de quatre : l'Angleterre, les États-Unis, la Belgique, la Suisse. La section américaine dépasse les autres en intérêt, grâce au contingent fourni par l'illustre inventeur Edison ; ses merveilleux appareils de communication vocale et acoustique attirent chaque jour une affluente de curieux qui voudraient les mettre à l'essai ; plusieurs y parviennent ; les essayeurs qu'on voit attentifs, un cornet à chaque oreille, sont eux-mêmes assez intéressants, à regarder pour leurs mouvements de physionomie. La Belgique nous offre un autre spectacle : la fabrication du papier de MM. Naeyer et Cie, à Villebroeck, à comparer avec celle de MM. Darblay. Elle nous fait aussi assister aux majestueux balancements d'une grande pompe à vapeur employée par la *Société Cockerill* aux mines de Seraing. Si l'on suit la foule, on la verra également s'intéresser et avec raison, aux gestes puissants d'une superbe machine de la *Société du Phoenix*, de Gand. Dans la partie suisse, les connaisseurs ne manqueront non plus d'études à faire sur la construction des machines.

Nous voici revenus à notre point de départ. Montons aux tribunes par l'un des deux escaliers du vestibule.

Une fois arrivés à cet étage supérieur, si nous prenons à gauche (côté de La Bourdonnaye) nous retrouvons dans le même ordre les nations que nous venons de parcourir :

La Suisse avec des machines à tricoter, à broder, etc., avec des coffres-forts aussi ; car c'est un pays très positif, en même temps que très laborieux, qui songe fort bien à l'encaissement des recettes et qui s'entend admirablement à en multiplier les sources : il n'est pas jusqu'à ses beaux

paysages dont il ne sache tirer un parti pécuniaire ; vous en avez la preuve ici même : quelles sortes de panoramas voyez-vous dans un coin, coquettement encadrés de rideaux ? Approchez : ce sont des bords de lacs, des sites en relief, des flancs de montagne garnis d'arbres et... d'hôtels qui se recommandent à votre choix ; le prospectus est à côté ; vous pouvez jeter votre dévolu, pour un prochain séjour, sur la villa la mieux située ; on vous donnera tous les renseignements désirables. Voilà ce qu'on peut appeler l'intelligence de la réclame : voilà des exposants qui comprennent le vrai sens et la portée des expositions.

Quelque chose, chez les Belges, attire aussi l'attention en passant : c'est un grand tableau d'étoiles en cartouches ; les chasseurs lassés de manquer des lièvres ne seront-ils pas ravis de penser que leurs cartouchières pourraient ainsi servir dans leur salle à manger à façonner des ornements artistiques ?

J. Chonnieux

LES LOISIRS D'UN HOMME DU PEUPLE

Lettre reçue par l'auteur de la part de l'honorable Premier-Ministre :

QUÉBEC, le 3 octobre 1888.

Mon cher monsieur,

J'ai reçu avec un bien vif plaisir le volume que vous m'envoyez. Je vous remercie bien cordialement de cette délicate attention de votre part, et vous promets que je lirai avec le plus grand plaisir *Les Loisirs d'un Homme du Peuple*.

Cordialement à vous,

HONORÉ MERCIER.

M. G.-A. Dumont,)
Montréal.)

PRIMES DU MOIS D'OCTOBRE

LISTE DES RÉCLAMANTS

Montréal.—Moïse Ponton (\$5.00), 57, rue Commune ; Alphonse Carle, 245, rue Iberville ; L. Giard, 277, rue Dorchester ; A. Fleury, 1509, rue Notre-Dame ; Georges Pineault (\$2.00), 157, rue Panet ; A. Dionne, 300, rue St-Constant ; Michel Yon, 1788, rue Ste-Catherine ; Narcisse Versailles, 225, rue des Seigneurs ; Etienne Gilbert, 245, rue Beaudry ; F. X. Lamarche, 314, rue Montcalm ; Joseph Gagnon, 36, rue Rolland ; A. Duchesneau, 25, rue Emery ; Alexandre Charron, 9½, rue Ste-Marguerite ; Madame Archambault, 164, rue Visitation ; Dame Adéa Mascotte, 503, rue Rivard ; Dame Alfred Marsden, 206, rue Barré ; H. Lauzon, 66, rue Lusignan ; X. Bertrand, 115, rue Lock ; A. P. Frigon, 283, St-Constant ; Ed. Daniel, 444, rue Lagauchetière ; Delle Angelina Bouthillier, 15, Avenue Marie-Louise ; J. O. R. Chevigny, 188, rue Montana ; J. T. Lalonde, 1, rue St-Hubert ; Dame Alphonse Favreau, 784, rue St-Dominique ; Alfred Ratelle, 325½, rue Montcalm ; Eugène-Oscar Moser, collège Ste-Marie, rue Bleury ; Magloire David, 51, rue Ste-Marguerite ; Michel Gautier, 371, Avenue Laval.

Québec.—V. E. Paradis (\$50.00), prime réclamée trop tard pour être publiée dans la dernière liste, 99, rue des Fossés ; Arthur Racine (\$50.00), 71, rue St-Georges ; N. Y. Montreuil, 179, rue St-Paul ; Joseph Fortier, 96, rue D'Aiguillon ; Delle Marie Louise Malouin, 136, rue Richelieu ; Louis Rousseau, 88, rue Ste-Hélène ; F. Vézina, 192, rue St-Valier, Delle Malvina Rontier, 57, rue Arago, St-Sauveur ; Louis-Sévère Bérubé (\$4.00), 25, rue Turgeon, St-Roch ; Arthur Gammond, 259, rue du Roi ; Victor Côté, 42, rue O'Connell ; Antoine Crépin, rue Arago, St-Roch ; E. Lajunesse, 58, rue Richemond ; Paul Marcoux, coin des rues Caron et la Reine ; Prosper Larose, 331, rue St-Joseph ; J. O. A. Frenette, 395, rue St-Valier ; Théophile Bédard, rue Arago, St-Roch.

Holleville, Québec.—Georges Bisson.

Lévis.—Napoléon Brochu, rue St-Louis, Notre-Dame.

St-Henri de Montréal.—Odilon David, 3614, rue Notre-Dame.

Pointe-St-Charles.—Aldéric Bellemare, 43, rue Shearer ; Marius Tauron, 125, rue Knox.

St-Hyacinthe.—Alphonse Roberge.

DÉCÈS

En cette ville, le 17 courant, à l'âge de sept ans et quatre mois, James-Frankie, enfant de M. J. Armstrong.



Faits Historiques.—Le titre de "Brave des braves" fut donné au maréchal Ney, à la bataille de Friedland, en 1807.—On s'est servi du drapeau américain pour la première fois à Cambridge, États-Unis, le 1er janvier 1776 ; il fut légalement appelé drapeau national le 14 avril 1777.—Les premiers ponts suspendus furent faits en Chine, il y a deux mille ans, et ils étaient faits avec des chaînes.—On dit qu'on s'est servi de brique cuite dans la construction de la tour de Babel.—Les catacombes de Rome contiennent les restes de six millions de personnes ; ceux de Paris, trois millions.—Quarante-trois papes ont régné durant la construction de la cathédrale Saint-Pierre, à Rome.

Grands hommes.—Dante, né en 1265, mourut en 1325 ; le grand poète religieux du Moyen-Age.—Shakespeare, né en 1564, mourut en 1616 ; le prince des poètes anglais.—Michel Ange, né en 1475, mourut en 1564 ; architecte de la cathédrale St-Pierre à Rome, sculpteur et peintre surnommé le "Dante des Arts".—Raphaël, né en 1483, mourut en 1520 ; prince des peintres.—Rubens, né en 1577, mourut en 1640 ; grand peintre Flamand, on lui attribue mille huit cents tableaux.—Bach, né en 1685, mourut en 1750 ; fondateur de la musique moderne.—Mozart, né en 1756, mourut en 1791, à l'âge de trente-six ans ; composa pour la première fois à l'âge de cinq ans ; il est l'auteur de huit cents morceaux.

Ponts.—Le vieux pont de Londres est le premier qui ait été fait en pierre ; il fut commencé en 1176 et terminé en 1209.—Le nouveau pont de Londres, fait en granit, fut commencé en 1824, et sa construction dura sept ans ; coût : \$7,291,000.—Le pont suspendu à Niagara fut construit par M. J. Ræbling, en 1852 55 ; longueur, 1,268 pieds ; coût, \$400,000.—Le pont qui relie Brooklyn à New-York fut aussi construit par M. J. Ræbling ; commencé en 1870, sa construction dura treize ans ; il mesure 3,475 pieds de long et 135 de haut, et a coûté près de \$15,000,000.—Le pont de Rush Street, à Chicago, qui traverse la rivière Chicago, est le plus grand pont tournant du monde ; quatre voitures de front peuvent le traverser, et il y a de chaque côté une passerelle de sept pieds de large. Ce pont fonctionne par la vapeur et est éclairé à la lumière électrique.

Notes diverses.—Le plus grand théâtre est le nouvel Opéra de Paris ; il couvre près de trois acres en superficie et il a coûté cent millions de francs.—Le plus grand pont suspendu est le pont entre New-York et Brooklyn ; sa longueur totale est de 5,680 pieds.—Le plus grand bateau à vapeur a été le *Great Eastern* ; sa construction fut commencée le 1er mai 1854 et terminée le 3 novembre 1857 ; il coûta 60,000 livres sterling ; il mesurait 680 pieds de long, 82½ pieds de large et 58 pieds de haut ; il avait huit engins ayant une force totale de 11,000 chevaux et aussi 20 autres engins auxiliaires. Le *Great Eastern* fut vendu à l'encan le 28 octobre 1885 pour \$126,000, et démolit il y a quelques mois.—La mine la plus profonde est la mine Lambert, en Belgique ; elle a une profondeur de 3,490 pieds.—La plus grande bibliothèque est la Bibliothèque Nationale de Paris ; elle fut fondée par Louis XIV, et contient 1,400,000 volumes, 300,000 pamphlets, 175,000 manuscrits, 300,000 cartes, 150,000 pièces de monnaie et médailles, et 100,000 portraits.

On demandait à Socrate : "Quel est le mieux, se marier ou ne pas se marier ?" Il répondit : "Laissez faire à l'homme ce qu'il lui plaît et il s'en repentira".

J. ALCIDE CHAUSSÉ.

AVIS AU MERE. -- LE SIROP CALMANT DE MME WINSLOW pour la dentition des enfants, est le médicament recommandé par les principaux médecins des Etats-Unis, et il est employé avec avantage depuis quarante ans par des millions de mères pour leurs enfants. Pendant les progrès de la dentition sa valeur est incalculable. Il soulage l'enfant de toute douleur, guérit la dissenterie et la diarrhée, les douleurs d'entrailles et le borborygme. Il donne du repos à la mère en donnant la santé à l'enfant. Prix : 25 cents la bouteille.



IL
FAUT TOUT VENDRE

AVANT

L'élargissement de la rue Notre-Dame



Je suis disposé de vendre avec une
GRANDE REDUCTION

VENEZ VOIR

Mon splendide Assortiment d'Articles
de Fantaisie pour Cadeaux

CHEZ

L. DENEAU

2023, RUE NOTRE-DAME



CHESTER'S CURE !

Pour la Toux
L'Asthme Thumes
Bronchites Catzarre
Enrouements Etc., etc

LE GRAND REMEDE CANADIEN

Pour les maladies ci-dessus mentionnées. Infaillible dans tous les cas. Demandez-le à votre pharmacien. Expédié aussi franco par la malle sur réception du prix. Adressez :

W. E. CHESTER

461 - rue Lauchetière, Montréal - 461

Prix : grande boîte..... \$1.00
 - boîte..... 50

Abonnez-vous au **MONDE ILLUSTRÉ**, le plus complet et le meilleur marché des journaux littéraires du Canada.

HENRI LARIN,
PHOTOGRAPHE
2202 -- RUE NOTRE-DAME -- 2202

25977

**JOHNSTON'S
FLUID BEEF**

Un puissant fortifiant,

IL FOURNIT

La nourriture pour la chair, les muscles et les os

FUMEZ LE CIGARE DE L'UNION

5 CTS **NECTAR** 5 CTS

FAIT A LA MAIN, PUR HAVANE

E. N. CUSSON,

FABRICANT, MONTREAL.

Banque Ville-Marie

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de trois et demi (3½) pour cent pour le semestre courant, a été déclaré sur le capital payé de cette banque, lequel sera payable à son bureau, à Montréal, le et après LUNDI, le DEUX DECEMBRE prochain.

Les livres de transport seront fermés du 21 au 30 Novembre, ces deux jours inclusivement.

Par ordre, **U. GARAND,**
Cassier.

Montréal, 23 octobre 1889.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de trois et demi (3½) pour cent sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le semestre courant et sera payable au Bureau de la Banque, à Montréal, le et après le DEUX DECEMBRE prochain.

Les livres de transport seront fermés du 15 au 30 Novembre aussi prochain, les deux jours inclus.

A. DE MARTIGNY,
Directeur-Gérant

Montréal, 21 octobre 1889.

TROUVE

L'EAU SAINT-LEON est le boureau qui extermine la Dys-pepsie, la Constipation, le Rhumatisme, Maladie du Foie et des Reins.

Faites-en un usage constant et vous jouirez d'une bonne santé.

Cie D'EAU DE SAINT-LEON

51, PLACE VICTORIA

E. MASSICOTTE & FRERES

SEULS PROPRIETAIRES

Téléphone 1132

HOTEL DU CANADA

A. C. SABOURIN, propriétaire

Coin des rues Saint-Gabriel et Sainte-Therese
MONTREAL

Ses lunchs à 25 cents sont des meilleurs à Montréal.

VICTOR ROY,

ARCHITECTE

26, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

La Compagnie d'Assurance
NORTHERN OF ENGLAND.

Capital..... \$15,000,000
Fonds accumulés..... 17,106,000

BUREAU GÉNÉRAL POUR LE CANADA

1724 NOTRE-DAME, MONTREAL

ROB. W. TYRE, Gérant.

AGENTS POUR LA VILLE

ELZEAR LAMONTAGNE **JOSEPH CORBEIL**

CASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraichissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 ct la bouteille.

HENRY R. GRAY,

Chimiste-pharmacien,

141, rue St-Laurent.

ODILON LAFOND



A VENDRE : Buggies de famille, Express, etc., etc. Buggies d'occasion toujours en magasin.

SIROP

ANTI-BRONCHITE

C'est le vrai spécifique pour les personnes atteintes des Bronches. Il dégage infailliblement et aisément le Foie et les Pouxmons; fait expectorer, sans effort, même sans tousser, et ne fatigue aucun organe.

PRÉPARÉ ET VENDU PAR

ALF. BRUNETTE

12461, NOTRE-DAME, MONTREAL

ETABLIE EN 1870



Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons toujours en magasin les articles suivants :

Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS

Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs

Moutarde Française glycérine, Collefortes.

Huile d'Olive en demi pintes, pintes et pots.

Huile de Foie de Morue, etc., etc.

HENRI JONAS & CIE

10—RUE DE BRESOLES—10

(Bâtisses des Sœurs)

MONTREAL



Voici le véritable J. E. P. Racicot, inventeur, propriétaire et manufacturier des célèbres Remèdes Sauvages, 1431, rue Notre-Dame, à l'enseigne du Sauvage.

Montréal, 9 mai. CERTIFICAT.—Moi, soussigné, je certifie que pendant six mois j'ai été malade d'une démangeaison et d'urticaire aux bras d'une souffrance terrible, j'ai été guéri par les Remèdes de J. E. P. RACICOT, propriétaire et fabricant de remèdes sauvages, dans l'espace de trois semaines, au No 1431, rue Notre-Dame, à l'enseigne du Sauvage.

A. LAFERRIERE, typographe, No 11, Saint-Etienne, Côteau St-Louis.

On trouvera les mêmes remèdes au No 25, rue St-Joseph, Québec, et au No 9, rue Dupont, Sherbrooke.

SANS PEUR ET SANS REPROCHE

SAVONS MEDICAUX

DU

DR V. PERRAULT

Ces savons, qui guérissent toutes les Maladies de la peau, sont aujourd'hui d'un usage général. Des cas nombreux de démangeaisons, dartres, hémorrhoides, etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces Savons.

NUMÉROS ET USAGES DES SAVONS

Savon No 1.—Pour démangeons de toute sortes.

Savon No 5.—Pour toutes sortes de dartres.

Savon No 8.—Contre les taches de rousse et le masque.

Savon No 14.—Surnommé à juste titre savon de beauté, sert à embellir la peau et donner un beau teint à la fleur.

Savon No 17.—Contre la gale. Cette maladie essentiellement contagieuse disparaît en quel ques jours en employant le savon No 17.

Savon No 18.—Pour les hémorrhoides. Ce savon a déjà produit les cures les plus admirables et cela dans les cas les plus chroniques.

Ces savons sont en vente chez tous les pharmaciens. Expédiés par la poste sur réception du prix (25 cents).

ALFRED LIMOGES

Saint-Eustache, P.Q.



OR PLAQUÉ SOLIDE.

Afin d'introduire nos montres et autres bijoux pour 60 jours nous enverrons ce beau joué d'or fin plaqué à aucune adresse sur reçu de 32 cent en timbre de Post; et aussi enverrons sans autres charges notre grand catalogue de montres et bijoux etc. avec des termes très avantageux aux Agents. Ce joué est d'une qualité très fine et garantie de durer des années et soutenir l'essai de l'acide, est offert pour 12 cent pour 60 jours seulement. Envoyez votre ordre immédiatement et vous recevrez un joué volant \$2.00 pour 32 cent. CANADIAN WATCH AND JEWELRY CO. 69 & 71 Adelaide St., East Toronto, Ont.